



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Assemblée Générale d'ECCLA du 16/04/2022

Rapport moral

Un contexte inquiétant

Difficile de faire comme si nous étions dans un monde normal alors que du court terme au long terme, les catastrophes s'accroissent.

Une nouvelle guerre vient d'être déclenchée par la Russie contre l'Ukraine, en plein cœur de l'Europe.

Le 3ème tome du 6ème rapport du GIEC vient de tomber ; il est encore plus catastrophique que les précédents, le réchauffement climatique s'accroît.

Les deux nouvelles se percutent car la guerre (l'immédiat) fait oublier le long terme (le climat) alors que la pression sur les ressources énergétiques due à cette guerre aurait dû permettre d'accroître les politiques favorables au climat.

Pour ECCLA

Le Rapport d'Activités qui présente toutes les actions de l'année écoulée met en évidence une activité soutenue, en particulier en termes de participations et contributions à des débats et des enquêtes publiques.

ECCLA a aussi tenu une conférence de presse sur des sujets « chauds » : l'état du littoral et les feux de forêts.

Signalons aussi des succès juridiques importants de FNE : l'interdiction des phytosanitaires dans les espaces Natura 2000 et, dans le Code Minier, la nécessité de prendre en compte l'environnement avant le renouvellement des concessions. Ce rapport va donc plutôt se projeter vers l'avenir.

Vers l'avenir immédiat

La dernière réunion sur l'accès des voitures aux plages a remis en cause tout ce qui avait été gagné l'année précédente. Il y a un an, il s'agissait d'appliquer enfin la Loi Littoral sur les 4 communes où elle n'est pas encore effective. Aujourd'hui, selon les termes mêmes du Sous-Préfet, il s'agit de l'appliquer sur les 2/3 des plages en question. Et sur le dernier tiers, poches de parking et bande de roulement à tout va.

Cela nous promet une année ardue...

Vers l'avenir à long terme : 2 sujets

1/ La LGV Montpellier-Perpignan :

Le projet n'est plus mixte, voyageurs-fret, de Béziers à Perpignan. De plus, les impacts environnementaux les plus lourds sont dans l'Aude.

Enfin, rien n'est prévu pour la ligne actuelle qui traverse les étangs face au réchauffement climatique et à la montée des eaux et qui devra supporter les trains de fret les plus lourds.

ECCLA a donné un avis négatif à un tel projet tout en rappelant son attachement au train et en demandant une révision de la seconde partie du projet. Il faudra continuer la pression dans les années à venir pour obtenir cette révision.

2/ Les éoliennes flottantes commerciales en mer :

Le Débat Public est à peine fini que l'Etat se précipite pour annoncer les zones retenues pour les 2 projets de 250 MW dans une première phase, agrandis à 750 MW ultérieurement.

ECCLA, comme toutes les associations et beaucoup de chercheurs, avait plaidé pour attendre les résultats des fermes pilotes et des études en cours afin de choisir les zones de moindre impact, mais elle n'a pas été entendue. La zone en face de PLN a été retenue ferme et la zone de PACA avec option en attendant les résultats des études. S'ils sont négatifs, le second projet pourrait revenir dans la zone du parc marin.

Les 5 à 6 années à venir vont être déterminantes pour que l'environnement ne soit pas trop oublié.

Et le moyen terme : l'avenir d'ECCLA

ECCLA existe depuis plus de 30 ans et les fondateurs-fondatrices ont vieilli, certains même ont disparu. Il devient urgent de penser à organiser la relève.

Personnellement, je démissionnerai de la présidence, au plus tard, dans deux ans, ce qui laisse le temps pour que cette relève se manifeste.

Je ne quitterai pas complètement ECCLA, je pourrai continuer à suivre certains dossiers pour lesquels la relève serait difficile.

Je compte sur vous tous pour qu'ECCLA continue à poursuivre son action avec une nouvelle équipe ...

La Présidente d'ECCLA
Maryse ARDITI

